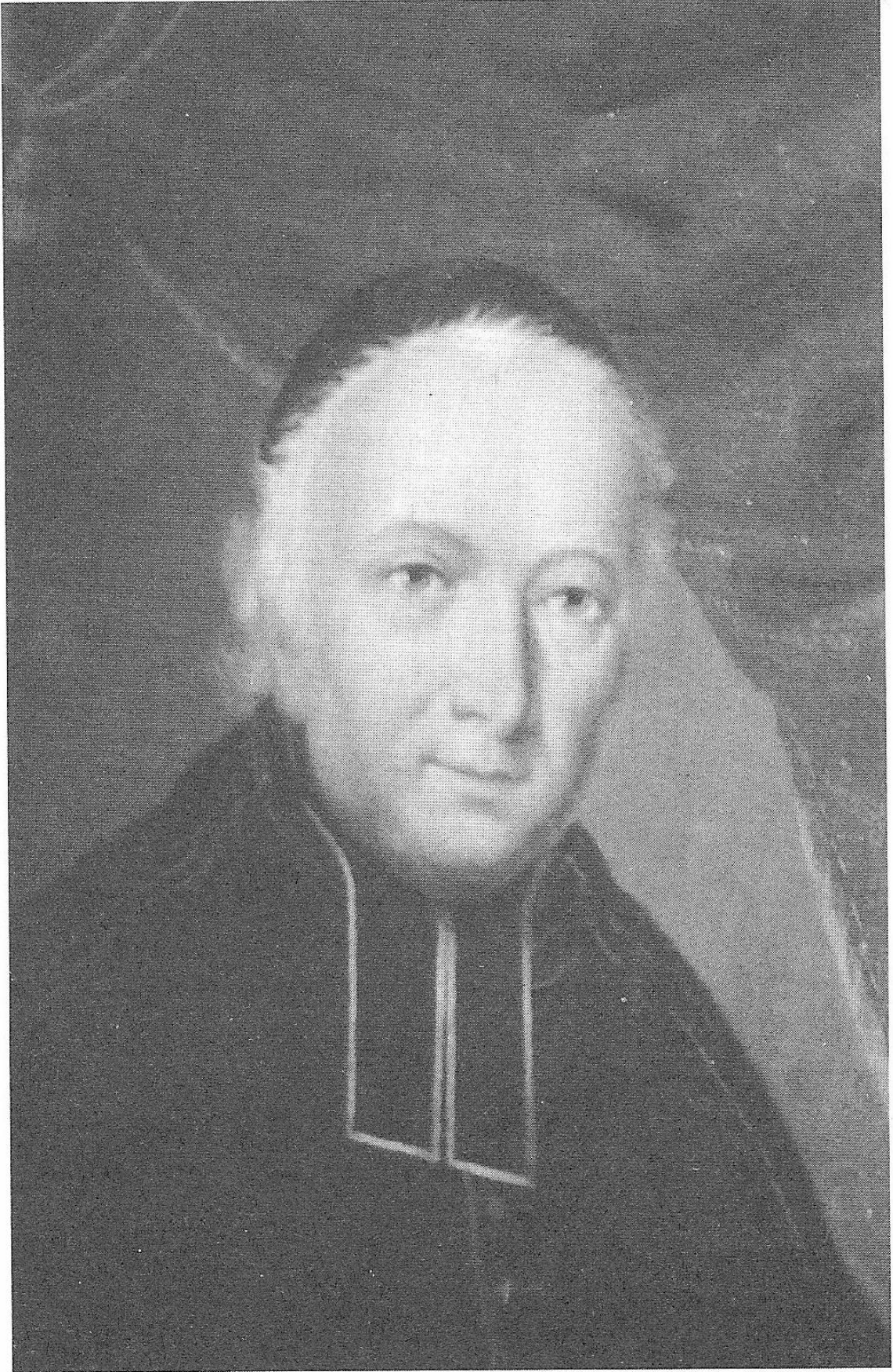


LOIR MONGAZON Urbain (1761-1839)



M. Urbain Loir-Mongazon, fondateur 1833-1839

LOIR-MONGAZON urbain

Son père était potier d'étain
Conseiller des Hautes
2 ans
L 27

Étud. chez les Pères de Saumur Prêtre le 23 déc. 1786

Né à Saumur le 30 décembre 1761. Vicaire à St Martin de Beaupréau puis
il devint professeur de seconde au Collège. Il refusa le serment et
se cacha (au Doyenné en tortou - Guennou Lamerie f. 58)

Il suivit l'armée vendéenne puis on le retrouve à Beaupréau
en 1795, ~~à Paris~~ où il avait, chez lui, un petit
pensionnat qu'il dut fermer après le 10 Fructidor et il se cacha de
nouveau. En mars 1798, le 2, le Commissaire Grilleau de Beaupréau
écrivait au Commissaire Central : « ... à Beaupréau, Loir Mongazon,
ex-vicaire et instituteur ; on le croit caché dans la ci-devant communauté
de St Martin. » En 1800 il loge à la cure N. Dame de Beaupréau.

Au Concordat, M^r. Montault le nomma ^{16.XII.1802} Curé de Notre Dame de
Beaupréau. Il avait ouvert un nouveau pensionnat qu'il transféra
au Collège, et qui fut fermé après la chute de Charles X. N. Loir Mongazon
vint alors à Auzers où il fonda le Petit Séminaire MONGAZON.

Retire à Beaupréau en 1831 (ord. 1818)

Il mourut à Auzers, le 20 septembre 1839, supérieur honoraire du
Petit Séminaire

M^r Libault, Supérieur du Collège de Beauvais, possédait un
corporal qui avait servi à M^r Mougazon pendant la Révolution et
il aimait raconter que N^r Mougazon, poursuivi par les Bleus, se cacha
un jour dans un champ de genêts devant son sa fortune, la
Sainte Réserve, et pris de feu, aurait murmuré à sa fille
« Je vous ai gardé assez longtemps, à l'été Tan, maintenant
de me garder... » et les Bleus passèrent près de N^r Mougazon
sans le voir. (Vie M^r Libault - Collège de Beauvais)

Regent à Beauvais en 74 avant de passer à la prêtrise

82. Remission de curé de Beauvais le 31 janvier 1816 (F¹⁹ 916 e)
mais reste Principal du Collège

Supplément 15.XII 1802 n° 162

Ord. 1830 Chan. Titul. Le mai 1834 (succède à M^r Bain)
(arch. Evêché - 6¹⁵/110)

Dimission de son titre de chanoine 20 mars 1837 à Repeault Bontemps brenn...

(A) Vic. curé à S^t-Martin de Beauvais le 6.1.1817. fin dec 90 il est encore vic. curé
à S^t-Martin

Ord. 1815 - Curé Beauvais et Sup. du Collège - Adonné sa démission de curé et de directeur
de l'École Ecclésiastique dans l'ancien Collège le 21 janvier 1816.

LOÏA-MOIVGAZON Nobles

proposé comme titulaire le 31 mars 1834
après la mort de Gais. agréé 24 avril 1834
(2027. nominations)

démissionne 10 février 1832 (idem)

réinstallé 4 mai 1834 (actes épiscopaux 190)

instituteur canonique 4 mai 1834 (2022)

né Saumur 30 décembre 1767

Revolution: prof à Beaupreau. Refuse le
serment et se cache

à la fin de la Révolution, il ouvre le
collège. Il est supérieur, en même
temps que curé de N.O de Beaupreau

après la fermeture de Beaupreau,
fonde le petit séminaire d'Angers 1833-34
après sa démission de titulaire,
reste chanoine Gosselin (ordo)

décédé 20 septembre 1839

URBAIN LOIR-MONGAZON
(1761-1839)
PATRIARCHE DE L'ÉGLISE D'ANJOU
Le Fondateur du Collège qui porte son nom
par
le Docteur Philippe ROCQUET

Les 24 et 25 mai 1991, les Anciens Élèves des Lycée et Collège Mongazon célébraient le centenaire de leur association. Regroupés derrière Jean Foyer, de l'Institut, leur Président d'honneur, et leurs illustres camarades Mgr Defois, Archevêque de Sens, Mgr Herbulot, Evêque d'Évry, en présence de l'Evêque et du Maire d'Angers et de nombreuses personnalités, trois cents Anciens de Mongazon témoignaient de leur fidélité au vieux Collège, et à la mémoire de son illustre fondateur, l'Abbé Urbain Loir-Mongazon, patriarche de l'Église d'Anjou.

C'est à Saumur, le 30 décembre 1761, que naquit Urbain Loir-Mongazon, fils unique d'un père prénommé lui aussi Urbain, exerçant le métier de potier d'étain, et de Perrine Charpentier, son épouse.

Il semble que sa famille se soit fixée à Saumur au milieu du siècle précédent. Son trisaïeul, Antoine Loir-Mongazon, originaire des Ardennes et Capitaine de Gabelle, épouse en 1643 une Saumuroise, Renée Chardon, qui lui donne un fils, Antoine. Celui-ci sera maître-tailleur et aura deux fils, André et Urbain, grand-père de l'enfant né en 1761 de son fils unique.

Urbain Loir-Mongazon est baptisé le jour-même de sa naissance en l'église Saint-Pierre de Saumur. Il fait sa première communion le 6 juin 1773 en l'église Notre-Dame de Nantilly. Après de solides études classiques chez les Oratoriens, établis aux Ardilliers depuis 1615, il entre au Grand Séminaire

* Communication faite à la séance du 10 novembre 1995

d'Angers. En octobre 1784, encore séminariste, il est nommé professeur au Collège de Beaupréau, où il exerce pendant deux ans comme régent de seconde, avant d'être ordonné prêtre à Angers en 1786. Il reprend son poste d'enseignant jusqu'à l'été 1788, époque à laquelle il est nommé vicaire à Saint-Martin de Beaupréau, où il exercera son ministère pendant deux ans, conservant des relations permanentes avec le Collège, qu'il ne quittera qu'en 1831, après lui avoir consacré quarante-cinq ans de sa vie.

La création du très réputé Collège de Beaupréau remontait à 1710, avec l'achat, par l'Abbé François Chollet, de la propriété de Bel-Air, en bordure de l'Èvre, pour y transférer le Collège de la Jumelière, récemment créé par décision de Mgr Le Pelletier, Evêque d'Angers. Né en 1659 à Angers, ancien professeur au Grand Séminaire, M. Chollet réorganisa les collèges de Doué, Pouancé, Bourgueil et Beaufort.

Achetées à la famille Bérault de La Chaussaire, la maison de Bel-Air et ses dépendances sont dans un piètre état, de même que la Chapelle de Bonnes-Nouvelles, construite en 1613 par René de La Bigotière, et qui fait partie de la propriété. M. Chollet place le nouveau collège sous l'autorité de M. Deniau et entreprend de gros travaux, qui se poursuivront pendant dix ans. En 1720, le Collège accueille déjà cent élèves et son Supérieur en assure l'avenir en le cédant à Saint-Sulpice de Paris, qui le place sous l'autorité du Grand Séminaire d'Angers.

A M. Deniau succèdent, tour à tour, MM. Housseron, Gourdon, Rompion et en 1759 Darondeau. Originaire de La Flèche et brillant élève des Jésuites, René Darondeau réorganise magistralement l'enseignement avant d'entreprendre, de 1779 à 1790, la construction du collège actuel, prévu pour deux cents élèves, et confiée à l'architecte Jean Bodin, père de l'historien.

Lorsqu'Urbain Loir-Mongazon était arrivé à Beaupréau, en 1784, il était âgé de 22 ans. Sa distinction naturelle, son physique aimable, avec sa chevelure blonde, son visage rond, son regard bleu plein de douceur, lui assurent d'emblée le respect et l'affection des élèves et l'estime des professeurs. Ses hautes qualités morales sont très appréciées par M. Darondeau, qui, très vite, en fera son bras droit. C'est pendant qu'il exerce les fonctions de vicaire à Saint-Martin de Beaupréau que M. Mongazon se lie avec l'un de ses paroissiens, appelé à un destin exceptionnel, Maurice-Joseph Gigost d'Elbée, futur député du Tiers puis Généralissime de la Grande Armée Catholique et Royale. Né en 1752 à Dresde, où son père sert dans l'Armée du Roi de Pologne, Maurice d'Elbée a fait carrière en Saxe dans les Gardes du Roy, puis en France comme lieutenant au Dauphin-Cavalerie, et au 5^{me} Chevaux-Légers. En 1783, ayant démissionné de l'armée, il se fixe à Beaupréau, au manoir de la Loge-Vaugiraud, propriété de son grand-père, et va bientôt y fonder un foyer en épousant, en novembre 1788, Marguerite du Houx d'Hauterive.

Le 5 mai 1789, l'ouverture des États-Généraux frappe les trois coups de la Révolution Française. Le 14 juillet, le peuple s'empare de la Bastille, symbole de l'autorité monarchique, et le 4 août, l'Assemblée Constituante vote l'abolition des privilèges. Dans les derniers mois de l'année, les troubles gagnent progressivement la France entière.

A Beaupréau, M. Mongazon, alors vicaire à Saint-Martin, exerce en même temps, au Collège, des fonctions de Directeur spirituel.

Parmi ses élèves de l'époque, nombreux seront appelés à un brillant avenir, comme Larévellière-Lépeaux, Bodin et de La Bourdonnaye qui seront députés, d'Armaillé, futur Général, Daburon, nommé par Napoléon Inspecteur Général des Études, ou Merlet, élu en 1792 Président de l'Assemblée Législative.

A la fin de l'année 1789, le Docteur Brunet, Président du District de Beaupréau, fait élire un Conseil Permanent de 12 membres. M. Darondeau, Supérieur du Collège, en fait partie. Une milice bourgeoise est constituée pour le maintien de l'ordre.

Le 12 juillet 1790, l'Assemblée Constituante vote la Constitution Civile du Clergé puis, le 27 novembre, impose à tous les prêtres le Serment de Fidélité à la Nation, à la Loi et au Roi. L'Église de France se scinde en deux fractions : prêtres assermentés ou constitutionnels et prêtres insermentés ou réfractaires, largement majoritaires. Bien avant que le Pape Pie VI ait condamné la Constitution Civile, le 10 mars 1791, nombreux sont, en Anjou, ceux qui refusent le serment, ce que font en janvier MM. Darondeau et Mongazon, ainsi que tous les autres prêtres du Collège et des deux paroisses de Beaupréau. Le curé de Notre-Dame est alors remplacé par un prêtre assermenté nommé Coquille, qui arrive en juillet et se heurte à la vindicte des paroissiens contre l'intrus, au point d'être contraint de démissionner. Entre mai et septembre, le Maire de Beaupréau sollicite à trois reprises le clergé local pour qu'il prête serment. Tous refusent !

En janvier 1792, Louis-Marie de Larévellière-Lépeaux, ancien élève du Collège devenu député du Tiers et Commissaire du Directoire de Maine-et-Loire, est envoyé dans les Mauges pour inspecter les paroisses. Il doit se rendre à Beaupréau, "Métropole de l'Idiotisme". Pour rassembler les patriotes, il fonde le Club Ambulant des Mauges, animé par la Société des Amis de la Constitution. Le Club périclité dès son départ. Larévellière revient en mars pour une seconde tentative. Escorté d'un groupe de patriotes de Cholet et du voisinage, parés de la cocarde tricolore, il défile à travers la ville aux accents du fameux "Ça ira !" Puis il se rend au Collège et prononce devant les élèves indifférents une harangue ardente, qu'il conclut par le cri de "Vive la Nation !".

Dans le courant de l'été 1792, la chasse aux prêtres réfractaires s'organise en Anjou. Le 10 août et le 2 septembre, plusieurs d'entre eux sont assassinés. Le 14 septembre, 264 prêtres sont incarcérés à Angers, à la Rossignolerie, où

le Collège des Frères des Écoles Chrétiennes a été transformé en prison. Condamnés à la déportation, ils sont emmenés à Nantes, à destination de l'Espagne.

Peu avant la rentrée scolaire, fixée traditionnellement au surlendemain de la Toussaint, M. Darondeau est suspendu de ses fonctions de Supérieur par le Directoire de District, qui le remplace par Coquille, le curé intrus de Notre-Dame. Fort heureusement, l'indésirable tombe malade et ne peut prendre ses fonctions. M. Mongazon préfère quitter le Collège et décide de partir exercer son ministère au profit de la paroisse du Boupère près de Pouzauges, dans une région où les prêtres réfractaires ont dû s'enfuir. Mais dès les premières semaines de 1793, ses activités clandestines deviennent trop dangereuses et, début mars, il rentre à Beaupréau, où il retrouve sa mère, qui a quitté Saumur pour le rejoindre.

La levée de 300 000 hommes, votée le 23 février 1793 par la Convention, donne le signal de l'Insurrection dans le Pays de Retz, le Bocage Vendéen et le Choletais. En Anjou, la révolte éclate le 12 mars à Saint-Florent à l'occasion du tirage au sort. Le Collège de Beaupréau est alors fermé et les bâtiments, déclarés Bien National en 1790, demeurent propriété de l'État. Le Maire offre aux professeurs des sauf-conduits pour gagner l'Angleterre, mais ils refusent de quitter la région et choisissent la clandestinité. M. Darondeau s'enfuit à Angers, et se cache jusqu'à l'arrivée de l'Armée Vendéenne, qu'il va suivre jusqu'à la défaite du Mans, où il sera tué le 12 décembre.

La Révolte Angevine était partie de Saint-Florent le 12 mars. Son premier chef est Jacques Cathelineau, voiturier-colporteur au Pin-en-Mauges, où il est né en 1759. Le lendemain 13 mars, pendant que les insurgés s'emparent de Jallais et marchent sur Chemillé, 2000 paysans se rassemblent, à Beaupréau, au manoir de La Loge pour persuader Maurice d'Elbée de se mettre à leur tête. La veille, l'épouse de l'ancien lieutenant du Roi avait mis au monde leur premier enfant, un fils qui, un an plus tard, perdra père et mère, sera recueilli par M. Mongazon et se fera tuer, en 1813 à Leipzig, sous l'uniforme de Garde d'Honneur de Napoléon. M. Mongazon, familier de la maison, est là quand surgissent les paysans révoltés. Il est témoin de tout ce qui se passe et se dit, en cet instant historique, et longtemps après, il en fera plusieurs fois le récit. D'Elbée hésite longuement et réserve sa réponse jusqu'au lendemain. Et là, devant leur détermination, il fait seller son cheval, revêt son uniforme et l'épée à la main leur déclare : "Marchons ensemble, à la victoire ou au martyre !" A la tête de sa troupe, il sort de Beaupréau et rejoint les forces de Cathelineau pour prendre Chemillé.

En quelques jours seulement, le soulèvement général mobilise toutes les paroisses de cette partie de l'Ouest qui, pour l'Histoire, va devenir la Vendée Militaire : Anjou, Vendée, Basse-Bretagne et Haut-Poitou. Les paroissiens forment des compagnies, et leur agglomérat constitue de petites armées auxquelles il faut donner des chefs, pour la plupart des nobles que les paysans arrachent de force à leurs châteaux.

En quelques semaines, quatre armées principales se forment :

L'Armée du Poitou, la plus forte, avec 30 000 hommes, est commandée par La Rochejacquelein et Lescure. Outre les Poitevins, elle rassemble aussi des Angevins de Cholet, Beaupréau et Chemillé.

L'Armée d'Anjou, avec 15 000 hommes est commandée par Cathelineau, Bonchamps et d'Elbée.

L'Armée du Centre, recrutée entre la Roche-sur-Yon et la côte Atlantique, est aux ordres de Royrand et Sapinaud.

L'Armée des Marais, formée dans le pays de Retz, a pour chef Charette.

Le premier combat d'envergure sera le Grand Choc de Chemillé, le 11 avril 1793, où Cathelineau et d'Elbée, avec 10 000 hommes, battent les 30 000 Républicains du Général Berruyer. Après dix heures de corps à corps, il y a 2000 tués et 500 prisonniers, que les vainqueurs veulent égorger, en représailles du massacre commis au village de Barré. D'Elbée réussit à retenir ses hommes en leur faisant réciter le Pater, pour les contraindre au pardon et sauver ainsi la vie des prisonniers.

Entre le 2 mai et le 18 juin, l'Armée Vendéenne prend Bressuire, Thouars, Fontenay-le-Comte, Saumur et Angers. Cathelineau est élu Généralissime. Mais après cette formidable série de victoires, les Vendéens subissent leur premier grand échec, le 29 juin à Nantes où les Républicains de Canclaux et Beysser résistent victorieusement aux armées de Cathelineau, Bonchamps et Charette, qui se désunissent lorsque Cathelineau est blessé à mort. D'Elbée lui succède comme Généralissime et les Vendéens connaissent à nouveau la victoire à Vihiers, en juillet et à Chantonay, début septembre.

Les succès de l'Armée Catholique et Royale ont permis à M. Mongazon de regagner Le Boupère. Dans toute la région, sa popularité est déjà très grande. Un chant de l'Armée Vendéenne, composé par la pittoresque Barbe Grenouilleau, célèbre sa piété : "Imitez Monsieur Loir-Mongazon. Nuit et jour en prière, il est en oraison."

Parmi les nombreux prêtres aux armées, deux personnalités étonnantes sont entrées dans la légende : l'abbé Bernier et l'évêque d'Agra. Curé réfractaire de Saint-Laud d'Angers, Etienne Bernier est devenu, en 1793, le très influent conseiller de Stofflet. Intelligent et ambitieux, il est élu Secrétaire Général du Conseil Supérieur de l'Armée et jouit d'une grande autorité. Sous le Consulat, il jouera un rôle de premier plan dans la préparation du Concordat, signé avec

le Saint-Siège en 1801, et sera nommé évêque d'Orléans. L'abbé Bernier anime le Conseil Supérieur Ecclésiastique de l'Armée Vendéenne, que préside un personnage étonnant, Jean-Louis Guillot de Folleville, alias l'évêque d'Agra. Ancien curé de Dol, monté à Paris chercher fortune, il avait obtenu un poste de Commissaire aux Colonies. Ayant manqué l'embarquement à Bordeaux, il s'était engagé en mars 1793 dans l'Armée de la République. Pris par les Vendéens à Thouars, il s'était présenté comme Evêque in partibus d'Agra, aux Indes. Les évêques d'Angers, Nantes et Luçon ayant abandonné la région, il fût accueilli avec enthousiasme. Affichant une parfaite assurance, il nomme Grand Vicaire M. Mongazon, qui n'en fait aucun cas. Le 15 juin, après la prise d'Angers, il chante le Te Deum à la Cathédrale. Mais souvent sa conduite étonne et l'abbé Bernier en réfère à Rome. La réponse de Pie VII, condamnant l'imposteur par un bref, n'arrivera qu'après la désastreuse défaite de Cholet. Pour ne pas ruiner le moral des troupes, on décide de couvrir l'imposture. Mgr de Folleville suivra l'Armée Vendéenne dans sa déroute. Capturé par les Bleus, près d'Ancenis, en décembre, il sera condamné à mort et exécuté à Angers, montant à l'échafaud avec la dignité d'un véritable évêque.

Dans la première quinzaine de septembre, la Convention envoie en Vendée Kléber et ses 300 000 soldats de l'Armée de Mayence. L'Armée Vendéenne réagit brillamment à l'encerclement opéré par Kléber : du 19 au 22 septembre, les Blancs remportent cinq victoires sur les Bleus, au Pont-Barré, à Torfou, Montaigu, Clisson et Saint-Fulgent. Mais le 17 octobre, c'est la terrible bataille de Cholet, que les Vendéens ont dû abandonner à Kléber, et où ils sont écrasés en essayant de la reprendre. Lescure est tué, d'Elbée reçoit quatorze blessures, Bonchamps est mortellement blessé. L'Armée Vendéenne reflue en désordre vers la Loire : c'est la Virée de Galerne. Bonchamps, à l'agonie, est porté jusqu'à Saint-Florent, où il expire en exigeant la grâce des 5000 prisonniers Républicains. David d'Angers, dont le père est l'un de ces prisonniers, immortalisera dans le marbre ce geste magnifique.

D'Elbée, grièvement blessé, est évacué sur Noirmoutier, où son épouse possède une propriété, depuis l'époque où son père était Gouverneur de l'Île.

M. Mongazon avait dû, par prudence, abandonner Le Boupère et rentrer à Beaupréau en Septembre. Après la défaite de Cholet, il se cache dans une métairie, près de Gesté. Il y recoit un courrier de d'Elbée l'informant de ses blessures et de sa fuite à Noirmoutier, où il le prie de le rejoindre. M. Mongazon hésite à partir. Sa mère l'en dissuade, jugeant, avec raison, l'aventure trop dangereuse. Le Général Haxo prendra Noirmoutier le 3 janvier 1794 et fera fusiller d'Elbée. Plus tard, M. Mongazon dira à ses élèves : "Je dois deux fois la vie à l'excellente mère que le Bon Dieu m'a donné !" Elle mourut à Beaupréau le 13 mars 1797, après avoir reçu l'extrême-onction des mains de son fils bien-aimé.

La fin de l'année 1793 est un véritable bain de sang. Après le désastre de Cholet, les forces de La Rochejacquelein et Stofflet échouent devant Granville le 14 novembre et devant Angers le 4 décembre. La Grande Armée Catholique et Royale est anéantie au Mans et à Savenay les 12 et 13 décembre. A même époque, trois mille suspects sont noyés à Nantes par l'abominable Carrier, tandis qu'à Angers, Francastel en fait fusiller deux mille au Port de l'Ancre, à Saintes-Gemmes et aux Ponts-de-Cé, puis deux mille autres, en janvier, à la Haie aux Bons Hommes d'Avrillé.

Mais la Convention n'en reste pas là. Le 1^{er} août, à l'appel de Barère, elle avait voté un décret condamnant la Vendée à l'anéantissement. Au lendemain de la bataille de Savenay, le 23 décembre, Westermann avait écrit "Il n'y a plus de Vendée. Elle est morte sous le sabre de la liberté." Mais cela ne suffit pas au Comité de Salut Public, qui charge Turreau, Général en Chef des Armées de l'Ouest, de poursuivre jusqu'au bout son programme de destruction. Turreau décide de prendre la Vendée en tenailles entre deux armées. La première, sous ses ordres, partira d'une ligne allant d'Angers à Saumur, Thouars, Parthenay. La seconde, commandée par Haxo, partira de la Côte Atlantique. L'armée de Turreau comprendra six divisions de deux colonnes d'environ 500 hommes chacune. Pendant quatre mois, du 17 janvier au 13 mai 1794, ces douze Colonnes Infernales vont multiplier les atrocités sous les ordres de généraux mués en assassins hystériques, comme Grignon, qui fait massacrer la population du Boupère, si chère à M. Mongazon, comme Cordelier, l'incendiaire, qui sévit dans la région de Beaupréau, ou Huchet, la brute sanguinaire, dont les hommes arrachent les enfants du ventre de leur mère pour les embrocher sur leurs baïonnettes.

Pour s'opposer à cette flambée de violence, les troupes Vendéennes, reconstituées après le désastre du Mans, s'efforcent de rendre coup pour coup. La Rochejacquelein et Stofflet battent Cordelier et prennent Chemillé, Charette prend Légé.

Mais dès le mois de mars, de nombreux patriotes s'indignent des atrocités commises qui, parfois, n'épargnent pas même les leurs. Les Comités locaux adressent des protestations à Paris, jusqu'à ce que le Comité de Salut Public ordonne une enquête, dont les conclusions seront accablantes. Le 13 mai, Turreau est destitué par la Convention. Emprisonné à Paris, il rédige ses mémoires pour compromettre les Conventionnels et sauver sa tête. Acquitté par le Directoire, il rejoindra Bonaparte en Italie, sera nommé plus tard ambassadeur aux États-Unis d'Amérique, baron d'Empire et Grand Officier de la Légion d'Honneur. Responsable ou complice de milliers de crimes monstrueux, le boucher de la Vendée recevra même de Louis XVIII la Croix de l'Ordre de Saint-Louis.

Pendant ces quatre mois de terreur, M. Mongazon se cache mais ne fuit pas. Son refuge habituel sera la ferme de la Gâtine, cachée dans un recoin peu accessible de la rive gauche de l'Evre, aux confins des communes d'Andrezé et Jallais. Non loin de là, deux cachettes ingénieuses lui ont été aménagées : une minuscule cabane, enfouie dans un taillis, à flan de coteau, et le tronc creux d'un vieil aulne, baignant dans les roseaux de l'étang de la Juinière, entre Beaupréau et La Poitevinière.

Toutes ces précautions n'étaient pas superflues pour échapper aux limiers de Turreau. Un jour, à la Gâtine, un paysan donne l'alerte. Il faut fuir, mais le sol est couvert de neige : les traces de pas du fuyard rendront sa capture facile. Une jeune bergère sauve alors la situation en sortant ses moutons qui piétinent la neige et font disparaître toute trace de pas. L'anecdote est immortalisée par un médaillon de la grande verrière de Notre-Dame de Beaupréau, réalisée par les ateliers Ely de Dresde en 1863. Le médaillon symétrique montre M. Mongazon caché dans les roseaux. Un autre jour, une jeune fille de la Gâtine, Jeanne Clémot tombe aux mains d'une horde de Bleus. Repoussant leurs avances, elle tombe sous leurs coups et se traîne, exangue, jusqu'à la ferme du Fenil, où elle expire dans les bras de M. Mongazon, qui l'aide à mourir en martyr pour sa vertu et sa foi.

Au printemps 1794, alors que M. Mongazon s'en est absenté, La Gâtine est pillée par les Bleus et les fermes voisines sont incendiées. Sur le chemin du retour, il découvre le désastre, craignant le pire pour sa mère, demeurée à la ferme. Dans la maison mise à sac, il ne trouve personne. Saisi par l'angoisse, il gagne sa cabane secrète et tombe dans une étrange torpeur. Pressant sur son cœur le Saint-Sacrement, qu'il porte dans une discrète custode, il murmure cette touchante prière : "Mon Dieu, il y a longtemps que je Vous porte et que je Vous garde. A Votre tour Vous allez me garder !"

Bien plus tard, sur ses vieux jours, M. Mongazon se laissait aller à raconter à ses élèves des souvenirs de sa vie clandestine sous la Terreur, lorsqu'il célébrait la messe, la nuit, dans les granges, portant des ornements sacerdotaux en réduction, confectionnés spécialement pour être facilement dissimulés : petite chasuble large de vingt centimètres et manipule assorti, en tissu violet orné d'une croix blanche, voile de calice, corporal et petite bourse servant de custode. Ces émouvantes reliques ont toujours été pieusement conservées au Collège de Beaupréau. Aujourd'hui-même, grâce à la vigilance éclairée de l'Abbé Louis Gallard, ancien Supérieur, elles témoignent encore de l'héroïsme de leur utilisateur.

Au milieu de tant de périls, Urbain Loir-Mongazon n'avait jamais perdu l'espoir de relever le Collège de Beaupréau. Dès les premiers mois de 1794, il avait pris deux élèves, orphelins d'officiers Vendéens. Au printemps 1796, il

ouvre une école dans le presbytère de Notre-Dame. Son premier collaborateur est M. Boutreux, jeune séminariste qui vient de combattre dans les troupes de Stofflet. Bientôt, les rejoignent MM. Doisy et Dubois.

Durant l'été 1797, le Directoire reprend la répression et les violences se déchaînent le 18 fructidor ou 4 septembre. M. Mongazon se cache de nouveau à La Gâtine, mais il revient chaque nuit visiter son école du Presbytère et s'assurer que tout est en ordre. Finalement, en janvier 1798, il doit fermer l'école.

C'est à l'occasion de cette ultime crise révolutionnaire que se consolident des liens d'estime et de confiance entre M. Mongazon et celle qui sera sa fidèle bienfaitrice : Françoise-Adélaïde de Scépeaux, veuve du Maréchal d'Aubeterre, décédé en 1789. Titulaire de la Seigneurie de Beaupréau, elle avait émigré en Belgique, au début de la Révolution, mais avait regagné Beaupréau à l'annonce de la confiscation des biens des émigrés. Retrouvant son château incendié, elle avait acheté, en 1796, pour s'y loger, la maison dite "des Enfants de Chœur". Pendant la période la plus troublée du Directoire, à la fin de 1797, Mme d'Aubeterre se réfugie à La Courtaiserie, sur la commune de Saint-Rémy-en-Mauges. A plusieurs reprises, elle y donne asile à M. Mongazon.

Un jour, arrive à Beaupréau, un détachement de l'Armée Républicaine, et le soir même, un sous-officier frappe à la porte de M. Mongazon et lui ordonne de le suivre. Il se retrouve bientôt dans la maison où logent les officiers. L'un d'eux l'accueille par ces mots : "Mon Cousin, je vous ai peut-être fait peur, mais je tenais à vous voir". C'était Adrien-Charles Loir-Mongazon, lieutenant-colonel du 3^{ème} Bataillon de Maine-et-Loire, qui ajoute : "Nous vous avons condamné à dîner avec les Bleus !" M. Mongazon accordera toujours son estime à ce cousin militaire. Il eût, par contre la douleur de voir deux autres de ses cousins, prêtres comme lui, renier leur sacerdoce au début de la Révolution : Jean-André Loir-Mongazon, curé constitutionnel de Juigné, puis adjudant-général des Armées de Hoche et Canclaux, enfin notaire à Juigné, maire de sa commune, et Louis-Pierre Mongazon, ancien vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel Hugues Pelletier, puis officier de santé à Angers et chirurgien à Brissac. Un de ses oncles, André Loir-Mongazon, chanoine à Ambillou, avait également abandonné la prêtrise, mais il avait 70 ans ! Par contre, un autre cousin, Jacques Loir-Mongazon, avait été guillotiné en 1794, pour avoir arboré la cocarde blanche. Ses cousins défroqués faisaient honte à M. Mongazon qui répétait souvent : "J'aurais aimé pouvoir, comme Melchisédech, être sans famille !"

Avec le coup d'état du 18 brumaire, 9 novembre 1799, qui permet à Bonaparte de renverser le Directoire, la situation s'améliore. M. Mongazon est à la Courtaiserie, près de Mme d'Aubeterre quand on apprend que le gouvernement consulaire autorise la réouverture des églises et du culte. Les paroissiens

de Notre-Dame de Beaupréau remettent en état leur église et envoient une délegation à M. Mongazon pour lui demander d'être leur curé. Il fait une entrée triomphale, à cheval, escorté par la population venue à sa rencontre. Aux accents du psaume 125 : "In convertendo Dominus captivitatem Sion...", il gagne en procession l'église Notre-Dame où il entonne le Te Deum.

Depuis le début de la Révolution, le diocèse d'Angers avait, en dix ans, perdu près de 1000 prêtres. A la demande de l'abbé Meilloc, Supérieur du Grand Séminaire et chef du diocèse d'Angers depuis le départ de Mgr de Lorry, M. Mongazon accueille, dès novembre 1799, quatre séminaristes, dans son école, pour les préparer au plus vite au sacerdoce.

Avec MM. Boutreux et Doisy, ils seront ordonnés prêtres à Paris en septembre 1800.

Le Conseil Général ayant exprimé "le vœu le plus formel pour le rétablissement du célèbre Collège de Beaupréau, le 1^{er} juin 1801, le Préfet Montault des Isles adresse au ministère un rapport indiquant que 20 000 francs seraient nécessaires à la réfection de l'ancien collège qui, pendant la Révolution, avait servi successivement d'hôpital, de prison et de caserne. Quinze jours plus tard, le 16 juillet 1801, le Premier Consul et le Pape Pie VII signent le Concordat, qui rétablit la paix religieuse. Par arrêté du 4 décembre 1802, le gouvernement consulaire institue, pour le diocèse d'Angers, quatre écoles secondaires, deux à Angers, une à Saumur et une à Beaupréau, où l'école de M. Mongazon est ainsi reconnue.

Trois mois plus tôt, pour répondre à l'affluence des nouveaux élèves, Mme d'Aubeterre, retrouvant son château remis en état, avait décidé de mettre à la disposition de M. Mongazon la vaste Maison des Enfants de Chœur, construite en 1580, grâce à la générosité de Mme de Montespédon, veuve de Charles de Bourbon, pour y loger le Collège des Pauvres de la Miséricorde. Mme d'Aubeterre y fait entreprendre pour plus de dix mille francs de travaux, puis, en avril 1803, la cède à son protégé pour seulement deux mille francs. La générosité de Mme d'Aubeterre ne s'arrête pas là. C'est à cette époque qu'elle fait l'acquisition, chez un revendeur d'Angers, de magnifiques ornements liturgiques, vendus à l'encan en octobre 1792, après avoir été saisis à l'Abbaye du Ronceray, dont sa belle-sœur, Léontine d'Esparbes d'Aubeterre avait été la dernière Abesse. Ces ornements, devenus ceux de M. Mongazon, ne le quitteront jamais, grâce à la perpétuelle vigilance de son très cher élève et confident, l'abbé Massonneau, et seront pieusement conservés au Collège. L'ensemble, censé, à tort, avoir servi au sacre de Louis XVI, et réputé le plus beau du diocèse, comprend la chasuble, la chape et deux dalmatiques en drap mi-partie d'or et d'argent, relevé de broderies en bosse d'or et orné de médaillons au petit point de soie, représentant la Nativité et le Couronnement de la Vierge.

Depuis son retour à Beaupréau, Mme d'Aubeterre avait près d'elle sa nièce et unique héritière, Adélaïde-Françoise de La Tour d'Auvergne. En 1802, la jeune fille épouse Alexandre de Durfort-Civrac, né à Paris en 1770, futur député-maire de Beaupréau et Pair de France. Très vite, une grande amitié se crée entre M. de Civrac et M. Mongazon, qui, pendant plus de douze ans, déjeunera chaque jour au château comme un membre de la famille.

L'École Secondaire de M. Mongazon attire de plus en plus d'élèves, et en 1804, il faut construire deux corps de bâtiments pour agrandir la Maison des Enfants de Chœur, avant d'aménager, en 1809, une chapelle dans le bâtiment central. M. Mongazon est assisté de six professeurs dont François Drouet qui, en 1810, sera le fondateur du Collège de Combrée. Durant cette période de la Maison des Enfants de Chœur, de 1802 à 1816, l'école forma de nombreux élèves appelés à des carrières brillantes dans l'Eglise, comme Guillaume Angebault, futur évêque d'Angers et René Régnier, futur Cardinal Archevêque de Cambrai, ou dans le monde, comme Théodore de Quatrebarbes, futur officier, écrivain et député de Maine-et-Loire. C'est à cette époque que naquit la tradition de la Fête de M. Mongazon, la Saint-Urbain, célébrée aux accents de l'hymne commun aux Collèges de Beaupréau et de Mongazon d'Angers : "Vive Urbain, dans tous les cœurs !" dont la musique allègre serait inspirée, soit d'un extrait de la Belle Arsène, comédie féérique de Monsigny, soit de la marche des Régiments de Ligne du Roy, composée par Lully.

En 1804, le Gouvernement Impérial avait décidé la création, à Beaupréau, d'une École des Arts et Métiers en complément de celle de Chalons-sur-Marne. Son installation se fit dans les bâtiments de l'ancien collège, après d'importants travaux réalisés entre 1807 et 1811, dont la construction, en contrebas de la terrasse, de vastes ateliers desservis par un bel escalier en fer à cheval. M. Mongazon se fit un devoir d'entretenir les meilleures relations avec l'École d'Ingénieurs et lui prêta comme aumônier M. Boutreux qui, tout de suite, prépare douze élèves au baptême. Certains venaient lui dire : "Monsieur l'Aumônier, je veux faire mes Pâques, l'Empereur l'ordonne !" Par un décret impérial de 1812, les classes de rhétorique furent réservées aux seuls lycées et la plupart des élèves de Beaupréau allèrent achever leurs études au Lycée d'Angers. De la même année date l'introduction dans les collèges de l'usage de l'uniforme et du tambour.

Mais bientôt, les revers de la campagne de Russie et de la campagne de France entraînent la chute de Napoléon et son abdication le 4 avril 1814, célébrée dans la joie au Collège de Beaupréau, où les élèves déchirent les cocardes tricolores pour arborer la cocarde blanche, et défilent à travers la ville derrière le drapeau blanc. Durant les Cent Jours, M. Mongazon doit fermer le collège à Pâques 1815, à l'arrivée du Duc de Bourbon, venu tenter le soulèvement de l'ancienne Vendée Militaire.

Le 13 mai, sur la demande du Préfet et du Maire de Beaupréau, l'École des Arts et Métiers est transférée à Angers à la suite des bagarres qui ont opposé les élèves du Collège, ostensiblement légitimistes, aux élèves des Arts, fidèles à Bonaparte, jusqu'à ce qu'éclatent des coups de fusils, lors d'une promenade au parc du Château des Haies.

Après Waterloo, le 18 juin, et le retour de Louis XVIII, le 8 juillet, M. Mongazon rappelle ses élèves et termine l'année scolaire. Le 18 janvier 1816, une ordonnance royale autorisait l'évêque d'Angers à installer son Petit Séminaire dans l'ancien collège libéré par l'École des Arts. Ce fut une grande joie pour M. Mongazon qui, depuis la fermeture de 1793, n'avait jamais perdu l'espoir d'y revenir. Après plusieurs mois de travaux, le Petit Séminaire ouvre ses portes à la rentrée de 1816 avec deux cents élèves. Comme sous l'Ancien Régime, l'étude du latin tient la première place dans le programme d'enseignement. En 1818, Mgr Montault transfère la classe de philosophie du Grand Séminaire à Beaupréau. Les élèves étudient alors la "Philosophie de Lyon" du Père Valart. Les nouvelles théories de Lamennais vont diviser le milieu enseignant et M. Mongazon devra faire publier, dans la *Gazette de l'Anjou* du 22 juillet 1831, un communiqué proclamant la fidélité du Collège aux idées traditionnelles. On dit qu'en apprenant la condamnation de Lamennais par le Saint-Siège, il s'écria : « Mon Dieu, que je vous remercie de n'avoir fait de moi qu'une bête ! »

Au cours de l'été 1828, la Duchesse de Berry, mère du futur Henri V, entreprend un véritable pèlerinage à travers la Vendée Militaire et reçoit un accueil triomphal. Elle arrive à Beaupréau le 6 juillet. Reçue d'abord au Château par M. de Civrac, elle se rend ensuite au Collège où M. de Charette lui présente M. Mongazon en ces termes : "Voici mon premier confesseur !" En saluant la Duchesse, M. Mongazon l'assure de sa fidélité à Charles X et de celle de ses élèves qui chaque soir prient à l'intention du Duc de Bordeaux. Son Altesse Royale pénètre ensuite dans la cour intérieure, où les collégiens lui chantent une cantate composée pour la circonstance, tandis qu'on lui présente une statue de son fils. Elle quitte le Collège pour se rendre à Saint-Martin poser la première pierre du monument de D'Elbée.

Deux ans plus tard, à la fin de juillet 1830, on apprend, coup sur coup, les nouvelles de la prise d'Alger puis de la Révolution de Juillet. Les émeutes de Nantes obligent le Général Despinos et ses Cuirassiers à se replier jusqu'à Beaupréau. Un conseil de guerre est alors réuni au château de M. de Civrac et décide l'appel aux armes de tout l'arrondissement. L'abbé Lambert, économiste du Collège, suscite l'engagement de quarante élèves, mais tout rentre dans l'ordre à l'annonce de l'abdication de Charles X. Alors que la grande majorité de la noblesse angevine méprise le nouveau régime, M. Mongazon se résigne avec dignité à l'avènement de la Monarchie Constitutionnelle de Louis-Philippe. Mais ses sentiments légitimistes sont bien connus et le nouveau sous-

préfet, Merlet, n'attend qu'une occasion pour abattre le Collège. Un soir, à la fin de l'été, les drapeaux de la sous-préfecture et du tribunal sont mis en lambeaux. Sans la moindre preuve, Merlet impute ce méfait au Collège. A la rentrée d'octobre, un élève adresse une lettre anonyme à un gendarme trop zélé. Découvert, il est renvoyé par M. Mongazon, puis condamné à six jours de prison. Au mois de mai suivant, le jour de la fête du Supérieur, les élèves déposent une énorme gerbe de fleurs à l'endroit précis où trônait la statue du Duc de Bordeaux, prudemment retirée au début de la Monarchie de Juillet. Jusqu'à la fin de l'année scolaire, les bouillants collégiens se dotent d'une organisation de type militaire avec sabres et fusils de bois, semblants d'uniformes, tambours et drapeaux. Le 16 mai, le préfet Barthélémy adresse au gouvernement un rapport dans laquelle il réclame l'occupation militaire de Beaupréau, désignée comme le foyer de la guerre civile. L'Ordonnance Royale du 8 septembre 1831 prononce la suppression de l'École Ecclésiastique de Beaupréau et l'affectation de ses bâtiments au Ministère de la Guerre pour y loger une garnison chargée du maintien de l'ordre dans le canton. La presse locale se déchaîne. Le *Journal du Maine-et-Loire* célèbre "la victoire du libéralisme sur le centre régional du parti Carlisle... guet-apens intellectuel où se sont pervertis les esprits égarés...". "Mille fois mieux vaut pour Beaupréau une caserne qu'une Capucinière!".

Théodore de Quatrebarbes, brillant ancien élève, réfute toutes les attaques dans une série d'articles de la *Gazette de l'Anjou*. Après un demi-siècle consacré à l'éducation de la jeunesse, M. Mongazon doit abandonner son Collège pour la seconde fois et M. de Civrac met un logement à sa disposition dans les dépendances du château. Les professeurs quittent Beaupréau et de nombreux élèves s'inscrivent au Collège de Combrée.

Lors de son avènement, Louis-Philippe s'était appuyé sur le prestige de La Fayette qui avait envoyé dans l'Ouest un inspecteur singulier en la personne d'Alexandre Dumas. Ici plus qu'à Paris et ailleurs, le nouveau gouvernement doit affronter à la fois l'hostilité des milieux légitimistes, la tiédeur des Bonapartistes et les débordements des fractions républicaines, qui font preuve d'un anticléricalisme de plus en plus agressif. De nombreux monuments religieux sont dégradés. Les statues de Cathelineau et Charette abattues, les monuments Vendéens de Savenay et Quiberon mutilés. L'attitude du clergé se durcit et de nombreux curés refusent désormais de chanter le "Domine salvum fac regem" à l'intention du Roi-Citoyen.

En 1832, la Duchesse de Berry décide de tenter un soulèvement dans le Midi et la Vendée. Son caractère romanesque avait poussé Marie-Caroline de Bourbon-Sicile à tenter l'impossible pour porter sur le trône de France son fils Henri, Duc de Bordeaux, héritier légitime. Son voyage triomphal en Vendée quatre ans plus tôt, avait nourri ses ambitieuses illusions. Le 28 avril 1832, elle

débarque près de Marseille et tente vainement de soulever le Midi. Devant l'irrésolution de ceux qu'elle croyait liés à sa cause, elle gagne immédiatement la Vendée, où Athanase de Charette avait déjà réuni les chefs légitimistes et constaté amèrement leur manque d'enthousiasme. Le 22 mai, elle reçoit un message du Comité Légitimiste de Paris signé de Chateaubriand et lui refusant tout soutien. Son entourage réussit presque à la faire renoncer lorsqu'une lettre mystérieuse lui fait croire que le Midi est en feu. Alors, en qualité de Régente désignée, elle ordonne l'appel aux armes pour la nuit du 3 juin. En quelques heures, les paroisses se mobilisent tandis que partout sonne le tocsin. Le rassemblement se fait à Maisdon, entre Sèvre et Maine. La division de Vallet, pivot du soulèvement, se fait massacrer à Clisson, le 5 juin. Le lendemain, Charette est battu au Chêne, près des Sorinières par les troupes de Dermoncourt et de Morand. Le même jour au château de La Pénissière, près de Clisson, quarante cinq insurgés tiennent tête, pendant neuf heures, à neuf cents gendarmes et fantassins. Quinze de ces braves sont des anciens élèves de Beaupréau. En Anjou, quelques escarmouches ont lieu le 4 juin au Pin-en-Mauges, et le 9 juin à la Gachetière près de Candé. Huit jours plus tôt, à La Chaperonnière, près du Fenil où M. Mongazon se cachait, Jacques Cathelineau, le fils du Généralissime, avait été tué et M. de Civrac arrêté. L'équipée de la Duchesse de Berry se termina par son arrestation à Nantes, le 6 novembre, dans la cheminée de la maison où elle s'était cachée pendant cinq mois.

L'Ordonnance Royale du 8 septembre 1831 fermant le Collège de Beaupréau, stipulait que le nouveau Petit Séminaire ne pourrait être réinstallé qu'à Angers. Mgr Montault, très préoccupé par la chute des effectifs du clergé après la Révolution, souhaite rouvrir son Petit Séminaire au plus vite et contourner l'interdit en invoquant l'absence de locaux adéquats à Angers. La situation ne peut s'éterniser car, depuis la fermeture de Beaupréau, 400 élèves s'entassent à Combrée dans des conditions sanitaires déplorables qui feront, en 1833, quatorze morts parmi les collégiens. Mais bientôt, grâce à l'obstination de M. Lambert, qui depuis onze mois, fait à Paris, le siège des ministères, M. Mongazon obtient une indemnité de 113 000 francs pour les constructions réalisées à Beaupréau entre 1816 et 1831.

Mgr Montault peut alors entreprendre de faire construire un nouveau Petit Séminaire à Angers. Le 29 septembre 1833, il écrit à M. Mongazon : "M. Derice doit vous remettre la présente. Il vous fera part de mes projets sur l'établissement d'une École Ecclésiastique à Angers. Vous en seriez à la tête, et vous la conduiriez comme vous faisiez pour le Collège de Beaupréau... ". M. Derice, secrétaire particulier de Mgr Montault, est envoyé dans le propre cabriolet de l'évêque avec mission de ramener M. Mongazon à Angers. Bien qu'âgé de 71 ans, le saint prêtre ne voit dans cet appel qu'une manifestation de la volonté divine et quitte Beaupréau sur le champ. Dès son arrivée à Angers, il

loue au Faubourg Bressigny, l'Hôtel de la Barre, devenu plus tard Communauté des Augustines, et ouvre un cours de philosophie, placé sous la direction de M. Derice.

Le 2 avril 1834, M. Mongazon acquiert, pour 24 000 francs, la propriété du Petit Colombier, située sur la paroisse Saint-Léonard, à l'angle des deux chemins des Ponts-de-Cé aux Banchais, et d'Angers à Saint-Léonard, et comprenant deux maisons avec dépendances entourées d'un ensemble de prairies et de carrières abandonnées. A l'origine, le domaine était propriété de l'Abbaye Saint-Aubin d'Angers, qui l'avait aliéné à emphytéose en 1308. Il appartenait depuis 1809 à la famille de Villebois. Pour construire le nouveau Petit Séminaire, une souscription est organisée par les anciens élèves de Beaupréau afin de compléter la subvention d'état de 113 000 francs. Plusieurs centaines de souscripteurs répondent à cet appel. L'évêque d'Angers verse 1 000 francs, l'abbé Besnard 48 000 francs, Melle de Sourdis 80 000 francs. La construction des bâtiments peut commencer sur les plans dessinés par MM. Lambert, économiste, et Guillaume, professeur de mathématiques et ingénieur des Arts et Métiers.

En février 1834, un contrat est signé avec l'entreprise Madelin et Boisard, qui commence les travaux le 1^{er} mai.

A la rentrée d'octobre 1834, l'Hôtel de la Barre accueille quatre-vingts pensionnaires des classes terminales et l'ancienne maison du Petit Colombier est aménagée pour recevoir quarante élèves des petites classes. Devant l'affluence des nouveaux élèves, M. Mongazon décide d'ouvrir le Petit Séminaire dès la rentrée d'octobre 1835. Sous la conduite de M. Lambert, le bâtiment principal et la moitié antérieure des deux ailes sont achevés à cette date. On parvient à loger les 211 élèves inscrits, mais pendant quelques semaines, on accède aux dortoirs par des échelles et les professeurs couchent sans portes ni fenêtres. A l'ouverture du Petit-Séminaire, aux côtés de MM. Mongazon et Lambert, le corps enseignant comprenait MM. Derice, Boutreux, Denécheau, Belliard, Moriceau, Ménard, Guillaume, Chapin, Coutant, et Fruchaud, futur archevêque de Tours.

Mais la santé de M. Mongazon s'était altérée depuis qu'il avait été frappé par un accident vasculaire cérébral lors de son séjour à la Barre en 1834. Il vit heureux les dernières années d'une existence entièrement consacrée à Dieu et à l'éducation des enfants, au milieu de ses élèves qui le vénèrent et lui témoignent leur affection. Lorsqu'un jour il s'absente et rentre au Collège en retard, les élèves se portent à sa rencontre, détellent son cheval et tirent eux-mêmes sa voiture en l'acclamant.

Par acte entre vifs du 5 février 1836, M. Mongazon lègue aux évêques successifs d'Angers la propriété du Colombier, puis, en 1837, demande à son évêque de lui donner comme Supérieur-suppléant l'abbé Henri Bernier, son brillant ancien élève, M. Lambert devenant Sous -Directeur.

Nommé chanoine en mai 1834, M. Mongazon se démit de son canonicat au profit de M. Boutreux, son plus ancien collaborateur. La construction de la chapelle, sur les plans de M. Guillaume est achevée au printemps 1838 et inaugurée le 7 août sous la présidence de Mgr Montault et de M. Mongazon : dernière grande joie des deux vénérables vieillards.

Charles Montault des Isles meurt le 29 juillet de l'année suivante. Évêque d'Angers depuis 1802, longtemps méprisé par une partie de son clergé pour son serment à la Constitution Civile, en 1791, il avait su convaincre par sa piété, sa modestie et sa générosité. Deux mois plus tard, le 20 septembre 1839, une hémorragie cérébrale terrasse Urbain Loir-Mongazon qui, le jour-même, vers sept heures du soir, rend paisiblement son âme à Dieu. Dans la soirée, le Docteur Dumont effectue le prélèvement de son cœur qui sera conservé dans la Chapelle du Collège.

Les obsèques ont lieu le 23 septembre à la Cathédrale Saint-Maurice. Le corps est porté par des anciens élèves, du Collège à la Cathédrale, puis de la Cathédrale au cimetière Saint-Léonard.

Un service solennel est célébré le 19 novembre, dans la Chapelle du Collège entièrement tendue de noir, où deux cents prêtres en habit de chœur se sont rassemblés autour d'un imposant lit d'honneur qu'illuminent deux cents cierges. L'abbé Dubois, ancien élève et collaborateur de M. Mongazon, curé de Notre-Dame de Beaupréau, prononce l'éloge funèbre. Il évoque d'abord la personnalité de l'illustre défunt : « Vit-on jamais un prêtre monter à l'autel avec plus de recueillement, plus de grâce et de majesté ? » puis il porte sur son maître le jugement de la postérité : « Il nous reste à considérer en lui le père de la jeunesse et le restaurateur du clergé dans le diocèse... petit avec les petits, enfant avec les enfants, tout à tous afin de les sauver tous. »

Un an plus tard, le nouvel évêque d'Angers, Mgr Angebault, ancien élève de M. Mongazon, commande un monument funéraire au sculpteur Pierre-Jean David. Le grand artiste réalise gratuitement un ensemble majestueux comprenant un bas-relief représentant une distribution des prix par M. Mongazon, et d'un buste de l'illustre Supérieur. Son inauguration solennelle a lieu en 1844 dans la Chapelle du Collège. Dans les toutes dernières années de sa vie, M. Mongazon déclarait souvent « Mon corps est à Angers, mais mon cœur est à Beaupréau ! » Pour son repos éternel, la Volonté Divine décide du contraire. Alors que son cœur est conservé à Angers dans le monument de David, ses restes sont transférés en 1866 du cimetière Saint-Léonard au Collège de Beaupréau. La cérémonie a lieu les 23 et 24 juillet sous la présidence de Mgr Angebault et de Mgr Fruchaud, évêque de Limoges, lui

aussi ancien élève de M. Mongazon. Parti d'Angers le 23 juillet, au matin, le convoi funèbre arrive à Beaupréau dans la soirée, accueilli par un cortège de cinq cents prêtres et plusieurs milliers de fidèles. Le corps passe la nuit dans l'Église de Saint-Martin où, en l'honneur de l'ancien vicaire, on a édifié un catafalque monumental décoré de roseaux provenant de l'étang de la Juinière, où il se cachait sous la Terreur.

Le lendemain, la messe de Requiem est célébrée à Notre-Dame et Mgr Fruchaud prononce l'éloge funèbre. Le cortège traverse ensuite la ville décorée d'arcs de triomphe et de guirlandes en faisant halte d'abord à la Maison des Enfants de Chœur, asile des mauvais jours, puis au château où s'exerçait la généreuse protection de Mme d'Aubeterre. Devant le portail d'entrée du Collège, M. Subileau, Supérieur du Petit Séminaire d'Angers remet à M. Pouplard, Supérieur du Collège de Beaupréau, les restes de M. Mongazon. On les transporte dans la Chapelle, aux accents du psaume "In exitu Israël de Aegypto" qu'il avait entonné lors de son départ forcé en 1831. Dans son éloge funèbre, Mgr Fruchaud, inspiré par ses souvenirs personnels, fait revivre M. Mongazon, son maître, "Excutere de pulvere et consurge !", Sors de la poussière et lève-toi ! "Lève-toi et reviens au milieu de tes fils...!"

Il évoque sa belle et longue carrière, son courage sous la Terreur, et rend hommage à sa confiance inébranlable dans la Providence. Reconnu comme le Patriarche de l'Église d'Anjou renaissante, vénéré par tous ceux dont il fut le modèle et le maître, Urbain Loir-Mongazon n'avait peut-être jamais reçu de plus beau compliment que celui qu'un modeste élève de seconde lui avait offert, peu avant la Révolution :

"Totus es Urbanus, re, nomine, moribus, ore.

A quo nomen habes, ille, propheta fuit."

"Urbain, tu l'es tout entier: de fait, de nom, de mœurs, de visage.

Celui de qui tu tiens ton nom, en vérité, fut un prophète".

Le Petit Séminaire d'Angers poursuit l'œuvre entreprise par son fondateur dans la fidélité aux règles qu'il lui avait donné. Le siècle s'écoula dans une fructueuse sérénité, à peine troublé par la Guerre de 1870, installant au Collège six cents Gardes Mobiles, et parachevée par les embellissements de la Chapelle, de 1880 à 1885, avec le remarquable ensemble de fresques de Simon Langlois, décorateur du palais pontifical de Castel Gandolfo.

La loi de séparation de 1905 entraîne l'expulsion par la Troupe en janvier 1907. Le Collège devient caserne pour les réservistes des 135^{ème} de Ligne et 71^{ème} d'Infanterie, tandis qu'élèves et professeurs se replient tout à côté, au Pensionnat Saint-Urbain, créé en 1860. Pendant la Grande Guerre, les bâtiments confisqués accueillent un Camp d'Internés Étrangers, puis un Hôpital Militaire Américain. En mars 1922, l'Association des Anciens Élèves

rachète la propriété à la Ville et Mongazon rentre dans ses murs. A la déclaration de la Seconde Guerre Mondiale, le 14^{ème} Dragons Motorisés se forme à Mongazon, qui est ensuite partiellement occupé par la Wehrmacht jusqu'en 1944. Les événements de Mai 68 secouent une dernière fois Mongazon, qui résiste assez bien au vent de la contestation. Un nouvel essor se produit avec la création, en 1974 de deux Classes Préparatoires aux Écoles d'Electronique et l'arrivée, en 1976 de M. Jean Le Hir, nouveau Directeur, qui entreprend, et poursuit encore, d'importants travaux de modernisation et d'agrandissement, portant progressivement les effectifs à près de 2.000 élèves répartis entre le Collège, le Lycée d'Enseignement Général, le Lycée Technique et les Classes Préparatoires.

Après la fermeture de 1831, le Collège de Beaupréau se reconstitue partiellement en 1839, dans son vieux refuge de la Maison des Enfants de Chœur, puis à partir de 1843 dans les bâtiments de l'Hospice. En 1857, le Collège est vendu aux enchères par les Domaines et les Anciens Élèves parviennent de justesse à le racheter. L'établissement coule alors des jours heureux et devient Petit-Séminaire en 1870. Mais en 1907, la Loi de Séparation entraîne l'expulsion et le repli dans la propriété voisine du Pinier. La Grande Guerre permet, dès 1914, le retour du Collège dans les vénérables murs construits en 1710. De nouvelles constructions sont réalisés en 1930, et après la guerre en 1952. A partir de 1960 se développe un Enseignement Technique orienté vers les industries du Choletais.

Sous l'impulsion de l'Abbé Louis Gallard, Supérieur depuis 1970, l'Institution se modernise et, à partir de 1987, comprend le Collège, le Lycée d'Enseignement Général et le Lycée Technique de Notre-Dame de Bonnes-Nouvelles, ainsi que le Lycée Professionnel du Pinier Neuf, avec un effectif global de près de 2.000 élèves.

Durant cette longue période, qui s'étend de 1834 à la fin de notre XX^e siècle, les deux Institutions d'Angers et de Beaupréau ont poursuivi fidèlement l'œuvre d'Urbain Loir-Mongazon, et formé des milliers de jeunes chrétiens préparés, selon le vœu de Mgr Montault, pour la vie laïque comme pour la vie religieuse. Parmi cette foule d'anciens élèves, nombreux, par leur carrière brillante, portèrent haut la réputation des deux maisons.

Citons pour Beaupréau, deux cardinaux N.N.S.S. Régnier et Pouplard, et six évêques, N.N.S.S. Fruchaud, Angebault, Percher, Cesbron, Frétellière et Derouet. Pour Mongazon : le Cardinal Luçon, sept évêques, N.N.S.S. Brault, Denécheau, Provost, Derouineau, Riobé, Herbulot et Defois, et deux

Académiciens, René Bazin, et Jean Foyer. A cette liste glorieuse, il faudrait ajouter de nombreux hommes d'État et parlementaires, Officiers Généraux, Universitaires et personnalités de tous les métiers.

Formons le vœu que longtemps encore les élèves d'Angers ou de Beaupréau soient fiers d'être les héritiers de M. Mongazon, heureux comme leurs aînés de chanter ensemble l'hymne deux fois centenaire :

"Vive Urbain, dans tous les cœurs !"

BIBLIOGRAPHIE

BERNIER Henri (Abbé)

Notice historique sur le collège de Beaupréau et sur M. Urbain Loir-Mongazon. Imprimerie Saint-Antoine - Angers - 1900.

DUBOIS (Abbé)

Oraison funèbre de M. l'Abbé Urbain Loir-Mongazon prononcée dans la chapelle du Petit-Séminaire d'Angers le 19 novembre 1839.
Imprimerie Launay-Gagnot - Angers - 1839.

EPOIS Jean

D'Elbée ou l'Épiphanie Sanglante.
Éditions du Choletais - 1984.

FRUCHAUX Félix (Mgr)

Allocution dans l'église de Beaupréau à l'occasion de la translation des restes de M. Urbain Loir-Mongazon. Compte-rendu des cérémonies des 23 et 24 juillet 1866.
Imprimerie Barassé - Angers - 1866.

GALLARD Louis (Abbé)

Les pierres qui parlent.
Imprimerie du Pré-Archer - Béaupréau - 1990.

MAUPOINT (Abbé)

Vie de Monseigneur Montault des Isles - Evêque d'Angers.
Imprimerie Barassé - Angers - 1844.

MOREAU Joseph (Abbé)

Notice Historique sur le Collège de Beaupréau.
Éditions J. Siraudeau - Angers - 1903.

PERRIN de ROUVRAY Raymond

L'Eglise d'Angers pendant la Révolution.
Éditions du Choletais - 1984.

GAZEAU Henri

L'Évolution religieuse des pays angevins de 1814 à 1870.
Thèse de Doctorat es Lettres.
Université de Rennes - Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Rennes - 1960.

Mongazon - Un siècle d'histoire.

Édition Bouasse-Label - Paris - 1934.

L'Eglise d'Anjou et la Révolution Française.

Édition du Diocèse d'Angers - Imprimerie Siraudeau - Angers - 1993.

Anjou historique (L').

N° 164 - Octobre 1931 - p. 228 à 238.

La fermeture du Collège de Beaupréau. Imprimerie Siraudeau - Angers - 1931.

Union de l'Ouest (L').

N° du Jeudi 26 juillet 1866.

Nouvelles Religieuses (Article de Charles de Caqueray) - Angers - 1966.

I III 151 (Archives municipales Saumur)

Registre de déclarations des personnes qui partent de ou s'établissent dans la commune de Saumur :

An 2 ; 5 germinal: Le citoyen **Loir-Mongazon, chanoine de la Grézille** domicilié section Egalité (*St-Nicolas*) part habiter à la Grézille, commune d'Ambillou.

An 7 ; 14 prairial : **André-Pierre Malécot curé de Courchamps**, 56 ans déclare qu'il transfère son domicile de la commune de Homme, canton de Savigné, département Indre et Loire, où il a fait sa résidence depuis le 1er floréal an 6 dans cette commune (*Saumur*)

An 8 ; 17 germinal : **Joseph-François Lebleu, ancien curé de Lernais**, 73 ans, s'installe à Saumur chez sa sœur, la citoyenne Odier.

22 avril 1808: **Le sieur Blandin, curé de Distré** certifie que Mme Françoise Besnard veuve Blandin, vitrier, a transféré son domicile de Saumur à Distré. (*Sa mère ou sa sœur?*)

saint ministère dans la paroisse de Menil, et en 1797 à Saint-Martin-du-Bois. Après le Concordat, il fut successivement missionnaire de la Compagnie de Marie à Saint-Laurent-sur-Sèvre, curé dans le diocèse de la Rochelle, curé de Saint-Sauveur-de-Landemont, de nouveau missionnaire à Saint-Laurent-sur-Sèvre, curé de Saint-Christophe-la-Couperie, prédicateur de retraites. Et quand la mort arriva, le 9 août 1824, « elle le trouva prêtre nomade, sans argent, sans trousseau ni vêtement de rechange, mais connu et vénéré partout, aimé et bien recueilli de tous, et plein de mérites devant Dieu et devant les hommes ». C'était un homme pétri d'esprit, d'un talent distingué, et non moins richement doté du côté du cœur, mais d'une mobilité excessive d'imagination et d'humeur. Il mourut à Angers, chez sa nièce, M^{lle} Blouin, institutrice des sourds-muets, place de l'Académie.

M. Urbain *Loir-Mongazon*, né à Saumur le 30 décembre 1761, fit ses études à l'Oratoire de sa ville natale. Après avoir fait son séminaire à Angers, il fut envoyé comme régent au collège de Beaupréau en novembre 1784. Ordonné prêtre en décembre 1786, M. Mongazon fut aussitôt nommé second vicaire à Saint-Martin de Beaupréau. En novembre 1790, il rentra au collège comme *professeur de seconde*. Après la fermeture de l'établissement, il partit pour le canton de Pouzauges (Vendée) où il exerça le saint ministère, particulièrement dans la paroisse du Boupère. Obligé de quitter ce pays à cause des persécutions contre les prêtres réfractaires, M. Mongazon revint à Beaupréau, et il se trouvait à la Loge quand les paysans s'y présentèrent le 13 mars 1793 pour demander à D'Elbée de se mettre à leur tête. Il profite de l'insurrection pour retourner au Boupère, où il passa une grande partie de l'année jusqu'au passage de la Loire. Il ne voulut point passer le fleuve et se cacha dans le pays, le plus souvent à la ferme de la Gâtine dans la paroisse de Saint-Martin de Beau-

préau. Après la pacification de la Jaunaye, M. Mongazon devint desservant de Notre-Dame de Beaupréau, et dès le printemps de 1796 il ouvrait une école dans son presbytère, ayant pour collaborateurs trois aspirants à l'état ecclésiastique, MM. Boutreux, Doisy et Dubois. Le 13 mars 1797, mourut la mère de M. Mongazon, qui habitait avec lui. Le coup d'État ruina l'institution renaissante, et M. Mongazon fut obligé de se cacher de nouveau. Après le 18 brumaire, il continua de desservir Notre-Dame de Beaupréau, et dès le mois d'octobre 1800 il rouvrait le collège dans le presbytère avec les trois mêmes collaborateurs dont l'un venait d'être ordonné prêtre à Paris. A la fin d'octobre 1802, le collège émigra dans la maison des *Enfants de Chœur*, et quelques semaines après M. Mongazon était nommé curé concordataire. En 1816, les élèves rentrèrent dans l'ancien collège bâti par M. Darondeau, et M. Mongazon cessa alors d'être curé de Notre-Dame de Beaupréau. Expulsé en 1831, M. Mongazon resta à Beaupréau pendant deux ans et vint alors fonder à Angers le collège qui porte son nom. Nommé chanoine titulaire en 1834, il se démit trois ans après de son canonicat en faveur de M. Boutreux. En 1837, il choisit M. Bernier, curé de Saumur, comme supérieur suppléant et il mourut le 20 septembre 1839, regretté de tout le diocèse et pleuré par tous ses nombreux enfants (1).

M. Jean *Hervé*, né à Montrevault, le 9 mai 1765, était *régent de troisième*. Ordonné prêtre à Paris l'année même de la fermeture du collège en 1792, il resta en Vendée et accompagna M. Mongazon dans le diocèse de Luçon; il y fut chargé de la paroisse de La Rochetréjoux (canton de Chantonay, arrondissement de la Roche-sur-Yon). A la pacification, il exerça le saint ministère au Mesnil-en-Vallée. En octobre 1800, il redevenait professeur au

(1) Cf. *Notice historique sur le collège de Beaupréau et sur M. Urbain Loir-Mongazon* par MM. Bernier et Moreau (Angers, 1900).

Fonctions LOIR MONGAZON Urbain (1761-1839)

Vicaire de St-Martin (Beaupréau) de 1787 à 1790

Curé de ND (Beaupréau) de 1802 à 1816

Supérieur de collège de Collège de Mongazon de 1833 à 1839